

MÉDIAS SOCIAUX

Si vous voulez être à jour de toutes les informations reliées à votre municipalité, s'il vous plaît vous joindre sur Facebook à la page Cap-Pelé NB.

N'oubliez pas non plus de visiter notre site web au www.cap-pele.com.

N'hésitez pas de nous transmettre vos commentaires à travers nos médias sociaux.



AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE POMPES SUBMERSIBLES

Lors de la tempête de pluie du 10 et 11 décembre dernier et encore la semaine dernière, la municipalité a engendré des dépenses importantes au système d'égouts sanitaires du fait que les citoyens ont des pompes submersibles (« sump pump ») illégalement branchées à celui-ci qui cause une surcharge au système d'égouts.

Nous demandons votre grande collaboration envers ce problème en enlevant vos pompes branchées au système. Si la situation persiste, il faudra que la municipalité augmente considérablement les frais aux utilisateurs afin de pouvoir gérer ce surplus d'eau dans le système d'égouts.

Merci de votre grande collaboration!



COLLECTE DES MATIÈRES DANGEREUSES

Les résidus domestiques dangereux se retrouvent dans chaque maison mais ces articles ne peuvent pas être jetés avec vos déchets réguliers pour des raisons liées à la sécurité et à l'environnement. Les déchets dangereux peuvent être corrosifs, inflammables, nocifs ou acérés.

Il faut éliminer les résidus domestiques dangereux, GRATUITEMENT, au centre des matières dangereuses de SE Recycle, situé au 2024, route 128 à Berry Mills Road, Berry Mills (N.-B.) ou à l'unité mobile des résidus domestiques dangereux au printemps et à l'automne chaque année. L'unité mobile sera à l'Aréna de Cap-Pelé le **20 mai prochain de 15h à 19h.**

Pour la liste des résidus domestiques dangereux, visiter le site web www.cap-pele.com.

Il est à noter que les petites piles (batteries) peuvent être déposées dans le contenant à l'entrée principale de l'édifice municipal durant les heures d'ouverture.

Pour plus de renseignements concernant les résidus domestiques dangereux, veuillez communiquer avec SE Recycle au 877-1040 ou en visitant le www.nbse.ca.



COLLECTES SPÉCIALES D'ORDURES RÉSIDENTIELLES ET DÉPÔTS DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Collecte du printemps (WM)

Le mardi 19 mai 2015 : sur le chemin Bas-Cap-Pelé, rue Robichaud et les rues et allées longeant sur ces routes.

Le mercredi 20 mai 2015 : sur le chemin Acadie, chemin Trois-Ruisseaux et les rues et chemins longeant sur ces routes.

Résidus domestiques dangereux (CDSWA)

Le mercredi 20 mai 2015 – 15 h à 19 h : Stationnement de l'Aréna de Cap-Pelé.

RODÉO DU CYCLISTE

Le 40e Rodéo du cycliste, qui est un programme d'éducation sur la sécurité des cyclistes de 5 à 14 ans, aura lieu à l'Aréna le samedi 9 mai à partir de 9h. Bienvenue à tous les jeunes de l'école Donat-Robichaud !



THÉÂTRE COMMUNAUTAIRE

Dans le cadre des activités du festival « Au cœur de l'Acadie », la pièce de théâtre communautaire « La visite royale » sera présentée le mercredi 24 juin et le vendredi 26 juin (19h30) à la Salle des Chevaliers de Colomb de Cap-Pelé. Le coût d'entrée sera de 10\$ par personne et les billets seront en vente à l'édifice municipal à compter du 1er juin.

SOCCER MINEUR - AVIS AUX PARENTS

Avis aux parents : si certains parents sont intéressés de continuer la ligue de soccer mineur de Cap-Pelé, nous pouvons vous aider à faire la publicité de vos activités (réunions, inscriptions et autres).



BADMINTON ET BALLON-VOLANT AU GYMNASSE DE L'ÉCOLE DONAT-ROBICHAUD

Veillez noter que les sessions libres de badminton et de ballon volant, qui ont lieu au gymnase de l'école Donat-Robichaud le lundi et le mercredi soir, se termineront le mercredi 13 mai prochain. Merci à la Direction et aux concierges de l'école Donat-Robichaud pour leur précieuse collaboration à cette belle activité communautaire! Merci également à Danie Gallant Cormier qui fait un beau travail de supervision pour ces activités!



FERMETURE DE L'ARÉNA

En cette fin de saison de glace à l'Aréna, la municipalité désire féliciter toutes les équipes qui se sont méritées des honneurs durant l'hiver. La municipalité tient également à remercier tous les bénévoles qui ont consacré temps et énergie aux associations sportives mineures et adultes. Et enfin, à tous les utilisateurs et utilisatrices de l'Aréna, merci d'avoir respecté les règlements de l'Aréna durant cette dernière saison de glace.

LE SAMEDI 6 JUIN - JOURNÉE DES PARCS ET SENTIERS EN MOUVEMENT

Afin de souligner la Journée des parcs et sentiers en mouvement, la municipalité organisera un concours de photos de famille. Durant une randonnée, que vous ferez en famille dans les sentiers du Hibou Blanc, entre 9h et 16h le samedi 6 juin, prenez des photos de votre famille (2 personnes et plus) et faites parvenir vos deux meilleures photos à l'adresse suivante : cappele@nb.aibn.com. N'oubliez-pas d'indiquer votre nom et numéro de téléphone. Par la suite, durant un tirage au sort de tous les participants du concours, trois familles se mériteront chacune un certificat cadeau de 50 \$ au Restaurant à la dune du Parc de l'Aboiteau. Démontrez votre appréciation pour nos beaux sentiers et participez en grand nombre à cette activité de plaisir !



VENTE DE GARAGE COMMUNAUTAIRE

Encore cette année, le comité du Festival « Au cœur de l'Acadie » organisera sa vente de garage communautaire, qui aura lieu dans la grande région de Cap-Pelé, le samedi 27 juin, de 8h00 à 14h00. Le coût d'inscription sera de 5 \$ par adresse participante et l'inscription aura lieu à l'édifice municipal à partir du 1^{er} juin. **D'ici là, commencez à rassembler tout ce que vous voudrez débarrasser durant cette belle activité communautaire !**

CAMPS D'ÉTÉ 2015

Veillez noter que le Village de Cap-Pelé et la Communauté rurale Beaubassin-est vont collaborer pour offrir 8 semaines de camps d'été qui auront lieu du 22 juin au 14 août. Il y aura cinq semaines de camps dans la région de Beaubassin-est, soit à Grand-Barachois, Haute-Aboujagane, Saint-André-Leblanc, Cormier-Village et Shemogue et trois semaines à Cap-Pelé.

Ensemble, nous offrirons un programme rempli d'activités planifiées touchant une multitude de sujets éducatifs tels que la science et la nature, les arts, la culture, les sports et le bien-être, ainsi que des activités créatives en plein air et des ateliers divers. De plus, tous les groupes feront une sortie extérieure dans la région le jeudi ou le vendredi.



Afin de mieux accommoder les parents, les séances d'inscriptions pour les camps d'été auront lieu à l'édifice municipal de Cap-Pelé et à la mairie de Beaubassin-est durant les temps suivants :

- le mardi 12 mai de 11h00 à 13h00 et de 18h00 à 19h30
- le mercredi 13 mai de 11h00 à 13h00 et de 18h00 à 19h30

Pour information, composez le 577-2038 ou le 532-0730.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES CONCERNANT LE DISPOSITIF ANTI-REFOULEMENT

Lors du nettoyage des lignes de conduite du système d'égouts sanitaires, certains utilisateurs ont informé la municipalité que du refoulement s'est produit à l'intérieur de leur maison.

Selon l'article 4(d) de l'arrêté municipal N° A-004, chaque propriétaire, lors du branchement au système d'égouts sanitaires, est responsable d'installer un dispositif anti-refoulement (« back up valve ») à ses propres frais afin de prévenir le refoulement d'égouts. Celui-ci doit être installé dans un endroit facile d'accès et conforme au Code national de la plomberie.

Il est à noter que la municipalité n'accepte aucune responsabilité financière ou autre en cas d'un refoulement d'égouts sanitaires qu'un dispositif anti-refoulement ait été installé ou non par le propriétaire.

Pour en savoir davantage, veuillez rejoindre un plombier certifié qui pourra vous aider avec cette installation.